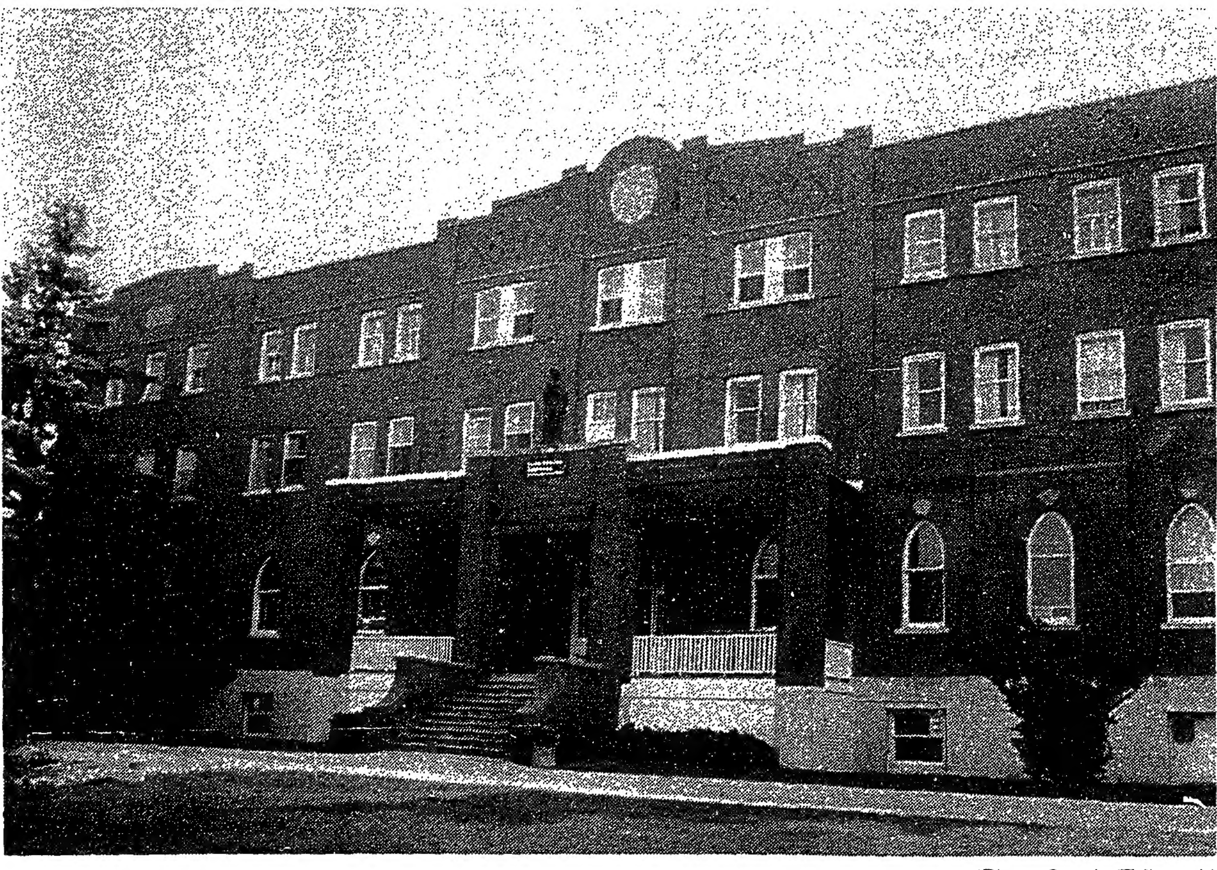
LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Vol. 27 n°32 Edmonton, le vendredi 10 septembre 1993 12 pages 60¢

déjà 25 ans LE FRANCO

La résidence St-Jean est désuète

La résidence de la Faculté Saint-Jean ne correspond plus aux normes de sécurité du bâtiment et au code d'incendie. C'est au cours de la présente session académique que le bureau des gouverneurs de l'Université de l'Alberta devrait décider de son avenir... Que faire? Rénover ou détruire?...


(Photo Carole Thibeault)

Une francophone émérite


Alice et son mari Joseph-Napoléon Vallée, en 1950.

BONNYVILLE- Mme Alice Vallée est décédée à Montréal, le 27 août dernier, à l'âge de 94 ans. Cette dernière a vécu de nombreuses années à Bonnyville où elle incarnait l'ACFA. Elle était à l'origine de presque toutes les activités francophones.

Cette femme engagée n'a jamais compté les heures passées à servir ses concitoyens et concitoyennes francophones. Elle était aussi très active à la paroisse St-Louis de Bonnyville et participait aux premières réunions de l'ACFA. Pianiste accomplie, elle accompagnait les artistes lors de différents festivals régionaux.

Elle était mariée à Joseph-Napoléon Vallée, décédé en 1956. Ce dernier était un marchand et un politicien qui a grandement participé à l'essor de la municipalité de Bonnyville.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (Jean-Raymond Denault), Jacqueline (Walter Kennedy), Suzanne (Charles Cauchon) et Cécile (Claude Jalbert) tous de Montréal et un fils Édouard Vallée de Bonnyville; 25 petits-enfants et 30 arrière-petits-enfants.

Ces cendres ont été enterrées à Bonnyville après une cérémonie religieuse, le vendredi 3 septembre.

Période creuse au CECA

...à lire en page 3

Rien ne va plus à l'AGFFA

...à lire en page 2

10/09

Les jeunes développent leurs talents

...à lire en page 5

23 candidats se font la lutte

...à lire en page 9

AU PROVINCIAL

En bref...

Première causerie de la saison

EDMONTON - Les activités reprennent à l'Alliance française d'Edmonton. Le jeudi 23 septembre à 19h30, au local de l'Alliance, M. Gérard Prieur, attaché culturel au Consulat général de France à Edmonton, sera l'invité, à la première causerie de la saison. Il parlera du «rôle du Service culturel du Consulat général de France, à Edmonton». Madame Jeanne Pfanmuller, présidente, et son conseil d'administration seront heureux de vous accueillir tous et toutes. Le local de l'Alliance est situé au #300, 10318 - 82e Avenue, juste en face du théâtre Princess. Pour plus de détails, composer le 433-0671.

Festival de la couture

CALGARY- Il y aura un Festival de la couture et de travaux à l'aiguille, les 25 et 26 septembre prochains à Calgary. En plus de parades de mode à chaque jour à 12h30 et 14h00, il y aura une multitude d'ateliers donnés par des experts, des vedettes de télé, des dessinateurs de mode, etc. Le tout se déroulera au Calgary Round-up Centre sur les terrains de l'exposition et du Stampede.

Pour de plus amples informations, on peut composer le 1-800-667-2763.

«Les pêcheurs de perles», en français

EDMONTON - À l'occasion du début de sa 30e saison, l'Opéra d'Edmonton présentera la fameuse opéra de Georges Bizet intitulée «Les pêcheurs de perles». Les représentations auront lieu les 23, 25 et 26 septembre prochains à l'Auditorium du Jubilé. Fait assez particulier, c'est que l'opéra sera chantée en français et sous-titrée en anglais. Cette production met en vedettes le jeune ténor Gregory Kunde dans le rôle de Nadir et la soprano chinoise Li-Ping Zhang dans le rôle de Leïla. Pour plus d'information, composer le 424-4040.

Rien ne va plus à l'AGFFA

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le saison printanière 1993 n'a pas été gaie pour l'Association des groupes de femmes francophones de l'Alberta (AGFFA). Après plusieurs mois de discussions face à certaines difficultés qui ont surgi au cours de la dernière année, l'AGFFA est aujourd'hui démantelée.

On se rappellera que l'AGFFA a vu le jour en mars 1991, après plusieurs années de réflexion et de préparation. Son mandat était de solidifier les liens entre les groupes de femmes de l'Alberta et de les soutenir dans leurs actions.



Une fois les modifications aux Statuts et règlements de l'AGFFA acceptées en novembre 1992, Lydia Roy fut la première présidente de l'association.

Avant tout, il faudrait mentionner que les conflits de personnalité qui sont nés à l'intérieur même du bureau de direction de l'association, désormais divisé en deux «clans», n'ont fait qu'aggraver la situation. Les divergences d'opinions n'ont pu parvenir à résoudre des problèmes qui, pour une jeune association, étaient assez normales.

Trois situations ont donc contribué à l'effondrement de l'AGFFA:

1- Lors de la création de l'association, il était entendu qu'elle devait prêter main forte aux groupes membres pour les aider à réaliser certains projets. Cependant, l'un des deux clans a accusé certains comités de femmes d'Edmonton d'abuser des bons services des employés de l'AGFFA.

Action éducation femmes - Alberta (AEF), par exemple, était l'un des groupes visés. Pourtant, la présidente, Ghislaine Lavergne, affirme n'avoir jamais été avisée du problème. De plus, selon une demande de subvention conjointe de l'AGFFA et de AEF, ce dernier pouvait obtenir certains services supplémentaires. Mme Lavergne ajoute que cette situation demeure un point d'interrogation pour elle. «C'est une chose que je trouve très étrange puisqu'il y avait eu une entente», dit-elle. Agathe Gaulin, membre du comité femmes de l'ACFA régionale d'Edmonton se questionne aussi sur les abus qui ont pu être commis par le comité femmes.

2- Un autre problème émane de la mésentente entre le bureau de direction de l'AGFFA et le comité encadreur de l'étude sur «l'impact de l'utilisation de la langue maternelle en situation de crise», comité chapeauté par l'AGFFA. Ayant épuisé la subvention de 18 000$ du Secrétariat d'État (connu désormais sous le nom de Patrimoine canadien) accordée pour les phases 1 et 2 du projet, le comité encadreur et la chercheure, Brigitte Paradis, se sont retrouvés à court d'argent.

Après requête du comité encadreur, l'AGFFA a voté une résolution, endossée par le Secrétariat d'État, de prendre une partie de son budget de fonctionnement de base pour combler les besoins de l'étude. Mais comme le comité encadreur n'a jamais accepté de répondre aux conditions soumises par la résolution, l'argent ne fut jamais versé. D'ailleurs, l'AGFFA a dû utiliser cet argent pour mettre fin à ses opérations et fermer son bureau en mai dernier.

Encore là, l'incompréhension et le manque de communication ont envenimé les choses. Le comité encadreur fait maintenant cavalier seul et selon Claude Denis, le porte-parole, les négociations vont bon train avec le ministère du Patrimoine canadien pour obtenir un octroi supplémentaire qui permettrait de terminer l'étude. «La recherche est extrêmement avancée et on prévoit l'avoir finie pour la fin du mois d'octobre, incluant la distribution», affirme-t-il.

3- Informé de la discorde et de la dissension qui régnaient au sein du bureau de direction de l'AGFFA, le Secrétariat d'État décidait, en avril dernier, de rencontrer les femmes et de tirer la situation au clair. Conclusion: Le bailleur de fonds retiendra son octroi de fonctionnement de base tant et aussi longtemps que l'harmonie ne reviendra pas, de là l'obligation pour l'AGFFA de fermer son bureau. Toutefois, si l'association avait besoin d'argent pour un projet quelconque d'ici là, elle serait mise sous contribution, c'est-à-dire qu'elle recevrait les sommes nécessaires à ce projet uniquement.

Ce troisième point a été la goutte qui a fait déborder le vase à l'AGFFA.

Comme on peut s'en douter, ces trois incidents ont été le résultat de nombreuses tractations entre les membres du bureau de direction ainsi que du comité encadreur. Par la suite, on a vu la présidente, Lydia Roy, démissionner de son poste. Catherine Berthaud-Picard, qui s'était engagée à remplir l'intérim, démissionnait à son tour quelques semaines plus tard.

Et l'avenir?

Plus de trois mois après ces événements, la situation demeure stagnante à l'AGFFA. La douzaine de groupes membres n'ont pas questionné l'état de l'association; la guérilla entre les différentes personnes concernées est à peine éteinte. Présentement, il reste trois membres au bureau de direction, Marcelle Gascon de St-Paul, Estelle Lord d'Edmonton et Adjoa Savage de Lethbridge. On ignore encore si elles ont l'intention d'entreprendre quelques initiatives pour redresser la situation.

Mais plus loin encore, certaines femmes très impliquées se questionnent aujourd'hui sur la réelle nécessité de l'association. «Je ne sais pas si on a vraiment bien perçu les besoins des femmes. Je ne sais pas si le besoin pour une association provinciale était aussi clair qu'on a pensé qu'il l'était», se demande Christiane Spénard-Godbout, ex-coordonnatrice de l'AGFFA. Cette dernière a également participé à la fondation de l'association en 1990 et 1991.

L'ex-présidente, Lydia Roy, tout comme Mme Spénard-Godbout, pense que la première structure comprenant quatre coprésidentes a été fatale. «C'était pas assez solide à la base», fait-elle remarquer. Les changements apportés aux Statuts et règlements lors de l'assemblée annuelle de novembre 1992 n'ont pu améliorer la situation. Elle croit par ailleurs que les femmes en région n'étaient pas prêtes pour une association comme l'AGFFA.

Pour l'instant, on ne peut pas dire que l'AGFFA est complètement «morte». Cependant, si personne ne prend l'initiative bientôt, il y a tout lieu de croire que les femmes devront trouver un autre moyen pour se concerter.

Dans LE FRANCO il y a 25 ans...

Mercredi le 11 septembre 1968, vol.1, no.42

- Association canadienne-française de l'Alberta... Reprise des activités... à la régionale d'Edmonton... à l'Exécutif provincial
- Le gouvernement envisage de lancer une émission d'actions d'Air Canada
- Une ombre au tableau: la pauvreté au pays (éditorial)
- Les montres ont une histoire
- Législation sur les districts bilingues

Le MFC tient son congrès à St-Paul

ST-PAUL - Le Mouvement des femmes chrétiennes du diocèse de St-Paul célèbre, cette année, son 25e anniversaire de fondation. À cette occasion, le MFC de St-Paul sera l'hôte d'un Congrès diocésain réunissant les deux fédérations, celle de St-Paul et celle de Grouard-McLennan.

Le congrès se tiendra le mercredi 6 octobre 1993 au Centre de l'âge d'or de St-Paul et débutera à 9h30. Il y aura une messe à 16h30, un banquet à 18h00 et une soirée d'amitié ouverte au public et animée par le MFC de Grouard-McLennan, à 20h00.

De nombeux dignitaires religieux et civils ainsi que l'équipe nationale du MFC, dirigée par Madame Aline Caron, participeront à cette journée.

Le congrès a pour thème: «Le MFC Mission Possible! Mission possible? Oui, ensemble!»

Madame Diane Jalbert, présidente diocésaine du MFC de St-Paul, invite spécialement les dames, les membres du clergé et des communautés religieuses, qui ont déjà appartenu au mouvement ainsi que les dames de Sainte-Anne à participer à ces retrouvailles. Il y aura un service de garderie gratuit sur demande et on peut déjà réserver soit pour le congrès, le banquet ou la garderie en composant le 939-4497. Mentionnons aussi qu'il y aura un service d'autobus pour les résidents de Morinville et de Legal.

AU PROVINCIAL

La résidence de la Faculté est désuète

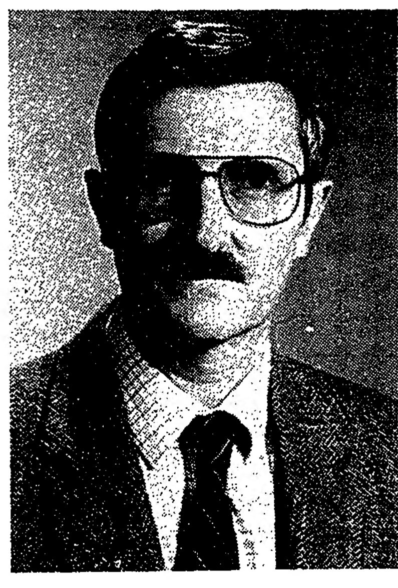
CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le paysage de la Faculté Saint-Jean risque de changer au cours des quatre prochaines années. C'est que la résidence ne répond plus aux normes du bâtiment ni au code de sécurité contre les incendies de la province. Et c'est au cours de la prochaine session académique que les gouverneurs de l'Université de l'Alberta prendront une décision concernant les mesures à prendre pour remédier à la situation.

En 1990, l'université engageait un consultant pour faire une étude de l'état de l'édifice qui a plus de 80 ans. Résultats: la résidence, telle qu'elle est présentement, ne pourrait plus être habitable à partir de 1996.

Le rapport propose donc quelques recommandations qui seront considérées par les gouverneurs cet automne. Selon David Bruch, directeur du Housing et Food Services à l'université, le rapport suggère, entre autres, qu'on construise une toute nouvelle résidence sur le terrain situé derrière la Faculté et qu'on rénove les locaux de celle qui existe actuellement pour en faire des locaux à buts administratifs ou académiques. Bien qu'il insiste sur le fait qu'aucune option ne soit, à venir jusqu'à maintenant, privilégiée, M. Bruch semble approuver cette suggestion. D'après ses dires, un nouveau bâtiment demanderait un investissement de 3 millions $ et la même somme serait nécessaire à la rénovation de la vieille bâtisse. La nouvelle résidence pourrait loger une centaine d'étudiants, comparativement à 79 présentement.

«Le consultant déclare que rénover l'actuel édifice et conserver sa fonction de résidence serait tellement dispendieux qu'on n'a même pas pris la peine de regarder


Jean-Antoine Bour

cette option en profondeur», mentionne M. Bruch, spécifiant que les normes de sécurité sont beaucoup plus sévères lorsqu'il s'agit d'habitations résidentielles.

En ce qui concerne la rumeur voulant que le vieil édifice soit tout simplement détruit, David Bruch affirme, qu'effectivement, c'est une autre option qui s'offre à l'université. Il ajoute toutefois: «Il y a beaucoup de gens qui trouvent que c'est un très beau bâtiment et qu'il devrait être conservé». C'est entre autres l'opinion du père Jacques Johnson, provincial des Oblats de Marie-Immaculée dont la congrégation a été la propriétaire de la résidence, le Collège St-Jean à l'époque, pendant de nombreuses années. «Ce serait vraiment une tragédie, je pense, si on détruisait ce bâtiment qui contient tellement de pages d'histoire, surtout de la francophonie», déclare-t-il.

La valeur historique de la résidence est aussi un point qui touche le doyen de la Faculté St-Jean, M. Jean-Antoine Bour. Selon lui, rénover l'édifice pour en faire des locaux administratifs et académiques serait sûrement la meilleure solution. Néanmoins, ces locaux ne conviendraient pas aux besoins d'espace que revendique présentement la Faculté car on pense présentement à déménager la bibliothèque générale et le centre de documentation pédagogique qui demandent de grandes surfaces et un bon appui architectural, étant donné leur poids. «Il y a des fonds du fédéral dans un accord spécial qui devraient être consacrés à une rénovation de la Faculté, dans un avenir plus ou moins lointain, mais ça toucherait purement au bâtiment académique existant et l'argent ne pourrait pas aller vers la résidence», explique-t-il.

La session universitaire n'étant pas encore commencée au moment d'aller sous presse, Le Franco n'a pu recueillir l'avis des étudiants. Mais la décision qu'aura à prendre le bureau des gouverneurs de l'Université de l'Alberta ne se fera pas sans consultation et David Bruch assure que les étudiants, les premiers concernés, feront partie du processus.

Période creuse au CECA?

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le Centre éducatif communautaire de l'Alberta (CECA), anciennement connu sous le nom d'Éducation permanente, change encore de cap. Selon le doyen de la Faculté St-Jean, M. Jean-Antoine Bour, qui est aussi responsable de la supervision des activités du CECA, les derniers changements auront pour but d'améliorer la situation financière et administrative du Centre.

D'abord, tout le personnel du CECA sera rapatrié dans les locaux de la Faculté St-Jean, dès le 17 septembre prochain. Ensuite, le Centre sera désormais dirigé par un «coordonnateur», remplaçant de l'ex-directeur, Jean Johnson, qui a démissionné de son poste en juillet dernier. «On avait une période creuse au CECA. On avait une surcharge de travail. Là, on va pouvoir intégrer beaucoup mieux les tâches entre tout le personnel. Avec toutes les coupures budgétaires, ça va nous permettre de mieux utiliser le personnel», de déclarer M. Bour.

Il ajoutait également que le déménagement «marque clairement que le CECA est une opération qui est de la Faculté Saint-Jean». Pourtant, dans une entrevue accordée au journal Le Franco en septembre 1992,


Jean Johnson a démissionné de son poste de directeur du CECA en juillet dernier.

le directeur, Jean Johnson, mentionnait que la nouvelle image de l'Éducation permanente avait pour objectif de diminuer cette relation dans l'esprit des gens. D'ailleurs, lors du Rond-Point 1992, on présentait en grande pompe le comité de direction du CECA pour appuyer cette nouvelle idée.

Alors pourquoi, à peine un an après cette réforme, la Faculté Saint-Jean sent-elle autant le besoin de reprendre davantage le contrôle du CECA? Le doyen rappelle que les besoins financiers sont la principale cause: «En ce qui me concerne, je pense que si on a quelques dollars, on doit s'assurer que la majorité écrasante de ces quelques dollars doit être utilisée pour servir l'apprenant, l'étudiant».

Pourtant, mardi dernier, CHFA/Radio-Canada déclarait que 74 000$, partie d'une subvention totale de 159 000$ accordée par le Secrétariat d'État pour le projet d'alphabétisation, n'avaient pas été investis pour le projet en question. Qu'est-il donc advenu de cet argent? «Je ne veux pas vous donner les détails budgétaires», a répondu Jean-Antoine Bour.

Il n'en reste pas moins que la Faculté Saint-Jean demeure l'ultime responsable des activités du CECA. Expliquant la hiérarchie de l'Université de l'Alberta, du bureau des gouverneurs jusqu'au CECA, Jean-Antoine Bour mentionnait: «Le doyen a toute les responsabilités financières pour la Faculté Saint-Jean. C'est-à-dire essentiellement qu'il a le droit de signature et c'est lui qui fait le gros dos quand il y a des problèmes financiers».

Pour l'instant, l'utilisation des 74 000$ demeure un mystère. Donc, la deuxième phase du projet d'alphabétisation est aussi compromise...

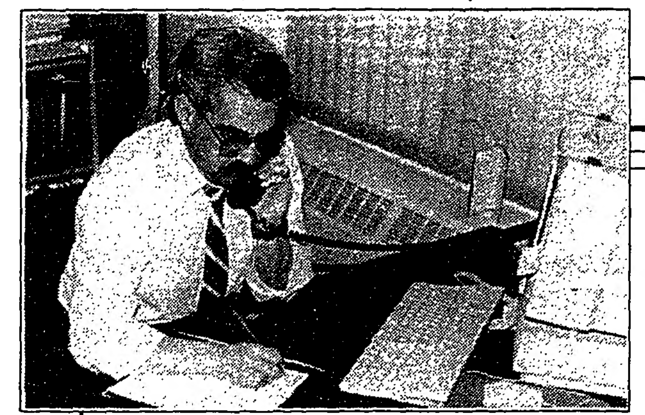
• Centre culturel

Les travaux vont bon train


(Photo Lina Labonté)

LINA LABONTÉ

PLAMONDON- Voici le terrain où se situera le nouveau centre culturel de Plamondon. L'excavation a débuté en matinée, le 10 août. On anticipe que tout sera terminé pour le mois de novembre prochain. M. Reed Gauthier, président de la construction du centre, assure que les travaux se déroulent comme prévu. Le regroupement des francophones de la région aura enfin un espace et une place «à lui»!



EDITORIAL

par Pierre Brault

La semaine ALPHA

Les groupes ALPHA de la province célèbrent la semaine de l'Alphabétisation. On sait que depuis quelques années on accorde une attention toute spéciale à ce dossier partout au Canada, tant du côté francophone qu'anglophone. On incite les personnes de langue française de l'Alberta, qui ne savent pas lire, à s'inscrire à un groupe ALPHA. La lecture revêt une importance capitale dans notre monde contemporain. Et même si on sait lire, les scientifiques dans le domaine invitent tous et chacun à ne jamais cesser de lire.

C'est donc une imposante campagne de lecture qui a eu lieu cette semaine, notamment dans les écoles. Il y a même des clubs de lecture parents/enfants dans les écoles.

Le programme d'alphabétisation en français pour la communauté francophone de l'Alberta va bien au niveau local, mais on ne peut pas en dire autant en ce qui concerne la coordination provinciale.

Le gouvernement fédéral, par le Secrétariat d'État, a consenti 159 000$ échelonnés sur deux ans pour financer la coordination provinciale. Un premier versement de 85 000$ a été fait en mars 1992 et un autre de 74 000$, remis plus tôt que prévu, en août 1992, pour la deuxième phase du projet.

Les centres ALPHA régionaux ne reçoivent que 5 000$ par année pour leur fonctionnement. Selon la nouvelle diffusée par CHFA, il n'y a pas de fonds pour entreprendre la phase 2 du programme d'alphabétisation.

De plus, le coordonnateur provincial du projet alphabétisation, M. Yvon Laberge, qui était à l'emploi du Centre éducatif communautaire de l'Alberta (CECA), n'est plus à son poste depuis avril dernier, son contrat n'ayant pas été renouvelé. Qu'arrivera-t-il à ces groupes au cours de la prochaine année, sans coordonnateur provincial? Peut-on s'attendre à ce que le nouveau coordonnateur de programmes du CECA, qui doit être nommé incessamment, s'occupe en priorité de ce dossier? Si effectivement il n'y a plus d'argent pour continuer ce dossier, c'est inquiétant!

C'est inquiétant pour les apprenants et toutes les personnes qui se dévouent bénévolement pour l'alphabétisation. Le projet fonctionne depuis 4 ans et il a donné de très bons résultats jusqu'à maintenant. Il serait regrettable que le projet prenne du retard et le mette même en danger de disparition.

Il ne faut pas oublier que la méthode employée en Alberta est à l'avant-garde dans le domaine. Cette méthode consiste à impliquer des apprenants à tous les niveaux du processus de prise de décisions, le CECA étant le facilitateur. Il n'y a rien de plus valorisant pour une personne que de se sentir impliquée dans un domaine qui la concerne directement.

Les autorités de la Faculté Saint-Jean, de qui relève le CECA, se doivent de faire toute la lumière sur cette situation. Elles doivent donner l'heure juste en ce qui concerne l'utilisation de ces fonds non seulement au gouvernement fédéral mais aussi et surtout à la communauté francophone et aux intéressés dans le dossier de l'alphabétisation en Alberta.

En attendant que la situation se replace, il est important que tous les bénévoles et les apprenants reprennent le collier et se concentrent du mieux qu'ils peuvent dans leur domaine respectif, soit l'aide et le dévouement pour les bénévoles et l'apprentissage pour les apprenants.

La privatisation des magasins de l'ALCB

Le gouvernement Klein en a pris plusieurs par surprise, la semaine dernière, en annonçant la privatisation des magasins de l'Alberta Liquor Control Board. Les réactions ne se sont pas faites attendre. Les uns parlent de la perte de 1 500 emplois et sont contre la privatisation; d'autres sont d'accord parce que le gouvernement provincial remet ce domaine au secteur privé et encourage la libre entreprise; d'autres encore sont contre parce qu'ils soutiennent que cela encouragera la population albertaine à boire encore plus, surtout les jeunes.

Il n'en reste pas moins que le gouvernement Klein a chanté sur tous les toits durant la campagne qu'il consulterait la population avant de prendre des décisions importantes. M. Klein semble avoir de la difficulté à se dissocier des méthodes de son prédécesseur M. Getty, qui avait la consultation en horreur.

Le gouvernement provincial vient de trouver un bon filon d'argent: 430 millions $ et plus de profits par année tout en éliminant les coûts d'exploitation de ces magasins. De plus, il fera du profit comme grossiste et fournisseur aux débits de boisson au détail.

Le Québec a déjà tenté une telle expérience au cours des dernières années qui s'est avérée désastreuse. Il existe toujours des magasins de la Société des alcools au Québec, même si l'on vend du vin et de la bière dans les dépanneurs.

Reste à savoir comment le gouvernement provincial entend régir toute cette machine afin d'éviter les abus, le désordre, etc.



LE FRANCO



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Le Franco est imprimé sur les presses de CENTRALWEB Colorpress, Edmonton, Alberta.

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta), T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581 Téléc.: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ (TPS incluse)
Hors de l'Alberta: 26,75 $ (TPS incluse)
Hors Canada: 45,15 $ (TPS incluse)
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

COMMENTAIRE

Le chômage: la solution individuelle

Oui, nous avons plus d'un million et demi de chômeurs et un peu comme à la roulette de Monté Carlo « rien ne va plus». On a essayé toutes sortes de solutions monétaires et même fiscales, mais on se cogne à une forte rigidité. Les économistes parlent de changements structurels et c'est probablement vrai. On nous dit aussi que notre économie est dans une phase de restructuration où les entreprises repensent à leurs méthodes de production et visent un niveau d'efficacité plus élevé. Le résultat immédiat est une coupure du personnel et plus tard des profits accrus, des investissements dans un meilleur outillage et un accroissement de l'emploi. En attendant on ne peut constater que la hausse du chômage. Que faire? Dans les années cinquante l'auguste économiste autrichien-américain, Joseph Schumpeter, soutenait fortement la thèse de «l'entrepreneur»... cet individu qui prenait les risques et qui avait toutes les qualités et les défauts des Écossais. Hélas, Schumpeter préconisait aussi la disparition de cette classe d'entrepreneurs qui fut si essentielle à l'essor économique. Est-il possible de refaire les exploits de ces capitaines d'industries et de bâtir des empires économiques? Oui, puisque Newbrigde vient tout récemment de nous donner la preuve,... mais ce n'est pas nécessaire. Ce qu'il faut pour combattre le chômage et créer de l'emploi c'est d'initier une nouvelle classe de jeunes entrepreneurs et de l'encourager à se lancer dans les affaires. Évidemment, le gouvernement répondra très vite qu'un programme existe déjà pour les PME et que toute personne intéressée peut y avoir accès... évidemment il y a 30 formules à remplir... des descriptions... des garanties et une foule de paperasses qui décourageraient les plus zélés... Tout ça suppose aussi que vous avez une entreprise et que vous voulez simplement agrandir. Non, ce qu'il faut c'est un programme de « prise de conscience» afin de sensibiliser les jeunes que l'avenir est entre leurs mains et qu'ils sont en mesure de se lancer en affaires. Nos gouvernements doivent, par le truchement des médias, entreprendre les actions suivantes:

- Lancer une campagne publicitaire pour expliquer les avantages d'avoir sa propre entreprise. Une entreprise n'a pas nécessairement besoin d'un grand capital... Ce qu'il faut c'est une idée... une idée qui répond à un besoin.
- Donner une foule d'exemples de petites entreprises qui ont réussi dans des domaines aussi diversifiés que l'artisanat et un « chip-wagon». Beaucoup de jeunes ont eu du succès lorsqu'ils ont compris qu'il faut avant tout exploiter une qualité qu'on possède: tu aimes la nature? Travaille alors comme paysagiste, ou bien organise des excursions de plein air, ou offre un service pour l'entretien des plantes ...
- Expliquer aux jeunes qu'avec le vieillissement de la population, une foule de services seront offerts au domicile. Tout récemment les banques ont compris qu'il faut s'engager dans de nouvelles avenues... et voilà qu'elles ont maintenant des représentants qui rencontrent les clients chez-eux pour leur offrir des prêts et, autres services bancaires. Pour réussir, il faut quitter définitivement les sentiers battus.
- Le gouvernement doit absolument repenser sa politique d'assurance-chômage. Il faut assurer plutôt l'emploi. On ne peut continuer à verser des primes à des jeunes de 20 ans dont l'éducation fait défaut et qui ne sont pas prêts à offrir leurs services bénévolement. Les primes doivent être méritées et reliées à des conditions très précises.

Bref, nous avons besoin d'accepter que les solutions pour le problème du chômage doivent émaner de nous. Pour survivre et prospérer il faut être créatif et délaisser les domaines traditionnels. Les emplois de demain ne ressembleront pas aux emplois d'aujourd'hui. C'est alors qu'on entendra parler des massothérapeutes qui offriront leurs services à domicile, des comptables dont le seul tarif sera un pourcentage des économies engendrées par leur service, des experts en tourisme qui vous offriront un plan de vacances diversifiées pour les 10 ou 20 ans à venir, des compagnies qui vont assurer votre éducation, votre emploi et votre salaire et qui sait, peut-être que nous pourrons acheter des programmes qui s'occuperont de l'éducation de nos enfants et de notre bonheur matrimonial.

Antoine Zatalan

Les opinions exprimées dans la chronique «Commentaire» sont la responsabilité exclusive des signataires.

Les jeunes développent leurs talents de meneurs



Christine Mailloux



Monette Gauthier



Renée Dubé

Rachelle Gaulin

LINA LABONTÉ ET CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Les jeunes Franco-Albertains se prennent en main afin de former davantage leurs membres. C'est ce qu'a fait Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) cet été en permettant à trois jeunes et une employée d'assister à des stages de formation en leadership.

D'abord Christine Mailloux de St-Isidore et Rachelle Gaulin de Bonnyville ont eu la chance de participer à un congrès organisé par l'Association canadienne des éducateurs de langues françaises (ACELF), pour les jeunes francophones vivant en milieu minoritaire. D'une durée de deux semaines, cette rencontre a eu lieu à l'Université Laval à Québec et a permis aux 11 participantes inscrites d'améliorer leur formation en leadership et animation de groupe. «Ça m'a beaucoup aidée à me dégêner», affirme Christine Mailloux, vice-présidente du Conseil étudiant à l'école Héritage. Rachelle Gaulin ajoute que ce stage l'aidera énormément dans ses nouvelles fonctions de présidente des Anti-Coquilles de Bonnyville. Ces deux jeunes filles auront d'ailleurs l'occasion de mettre leur savoir en pratique car elles ont été chargées d'animer une session lors de la prochaine réunion du conseil d'administration de FJA qui aura lieu les 17, 18 et 19 septembre prochains.

«C'est deux jeunes ont beaucoup donné à leur communauté et c'était une façon de les récompenser», fait remarquer Paul Dumont, agent de liaison à l'association provinciale.

Deux petites cousines, Monette Gauthier de Plamondon et Renée Dubé de Fort McMurray ont passé un séjour de 14 jours à Sherbrooke (Québec), en juillet, au camp d'été C.A.P. Jeunesse. Elles ont participé au camp avec une trentaine de jeunes de l'Ouest canadien ainsi que des participants québécois.

Leurs journées comprenaient des activités et des ateliers; elles ont participé aux ateliers de photographie et d'équitation. En fin de journée et pendant les fins de semaine, leurs familles d'accueil leur ont fait visiter la ville de Québec, Sherbrooke et ses alentours et des sites historiques. Elles assurent que leur expérience «était formidable»! Les deux filles ont eu beaucoup de plaisir. Elles ont fait de nouvelles connaissances et elles ont apprécié la culture québécoise.

Monette Gauthier a aussi participé à un stage en leadership, le «Youth Leadership Seminar», offert dans la ville de Hinton (Alberta). Accompagnée par Rachelle Bruneau, coordonnatrice de projets à FJA, Monette a encore pu découvrir ses talents d'animatrice et de chef de file. Cette dernière pourra mettre ses nouvelles connaissances à profit dès cette année car elle est présidente des Fonceurs de Plamondon, groupe régional de FJA.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

La contrebande de spiritueux

OTTAWA -«Les gros contrebandiers de spiritueux n'essuient qu'une mince pénalité ennuyeuse lorsqu'ils se font prendre à la frontière du Canada et des États-Unis», indique M. Ron Veilleux, président de l'Association des distillateurs canadiens.

Pour le petit contrebandier, il s'agit d'une peine importante qui peut aller jusqu'à la prison et à la saisie du véhicule dans lequel était transportée la marchandise de contrebande. Pour le gros contrebandier, ce n'est qu'un ennui sans importance: les risques du métier, quoi.

Près de quatre millions de caisses de boissons alcooliques (12 bouteilles de 750 ml par caisse) entrent illicitement au Canada chaque année. Cela représente plus d'un milliard de dollars en perte de recettes fiscales, chaque année. Et cela représente aussi une perte de 170 millions de dollars pour les fabricants de boissons alcoolisées.

De plus, il arrive que ces produits de contrebande peuvent parfois poser des risques pour la santé, étant donné qu'ils ne rencontrent pas toujours les normes rigoureuses en matière de santé, de sécurité et de qualité du gouvernement fédéral. Attention aux produits de contrebande.

SAVIEZ-VOUS QUE?

Les premiers Européens empruntèrent d'abord les modes de transport des Amérindiens. En canots d'écorce, ils suivaient les rivières; les portages déjà tracés leur évitaient les rapides. La piste Témiscouata, itinéraire le plus fréquemment utilisé vers la fin du XVIIe siècle, longue de 1 003 kilomètres, allait de la ville de Québec à Louisbourg, un fort français situé sur la côte sud-est connu sous le nom de Cap-Breton. Qn quittant Québec, un courrier traversait en canot le Saint-Laurent, atteignait à pied le sentier du portage entre la rivière Kamouraska et Rivière-du-Loup, puis traversait 59 kilomètres de montagnes et de marais. Il parcourait, de nouveau en canot, un total de 459 kilomètres par le lac Témiscouata, la rivière Madawaska et le fleuve Saint-Jean. De là, il parcourait la baie de Fundy jusqu'à Annapolis, faisait à pied la distance entre Windsor et Halifax et finalement prenait la mer jusqu'à Louisbourg. Un voyage de 14 jours uniquement pour l'aller!

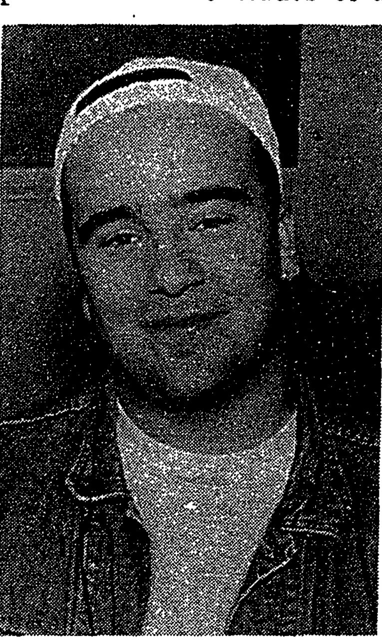
Qu'en pensez-vous?

Un système d'éducation déficient?

CAROLE THIBEAULT

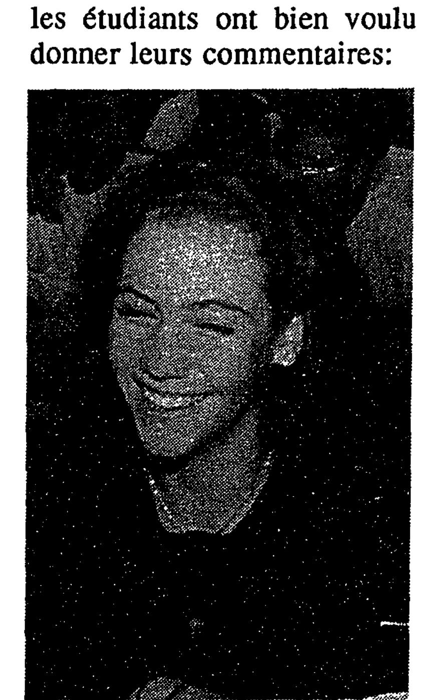
EDMONTON- On parle de plus en plus de décrochage scolaire, de la déficience du système d'éducation canadien, de la motivation des jeunes à poursuivre leurs études et à obtenir de bons résultats scolaires. Malgré tout, les jeunes remplissent les écoles à chaque mois de septembre. À l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton, les étudiants ont bien voulu donner leurs commentaires:

Questions: Etes-vous heureux de recommencer l'école et pourquoi? Croyez-vous qu'on devrait apporter des changements au système d'éducation en Alberta? Si oui, quels changements?



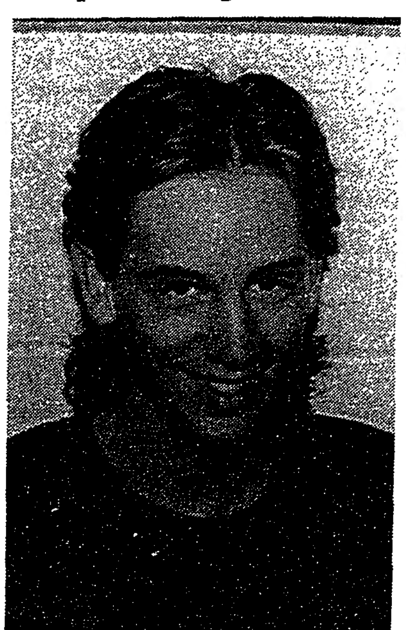
Bert Boutin, 11e année

«C'est correct. Ça pourrait être pire, ça pourrait être mieux». «Beaucoup plus de congés et on pourrait finir l'année scolaire plus tôt au mois de juin».



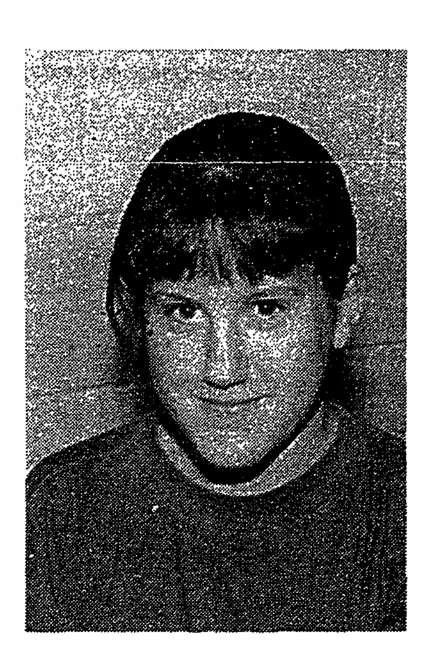
Nadine McCusker, 9e année

«Oui, pas mal. On rencontre les amis..». «Non. Ça va, la plupart des cours sont corrects».



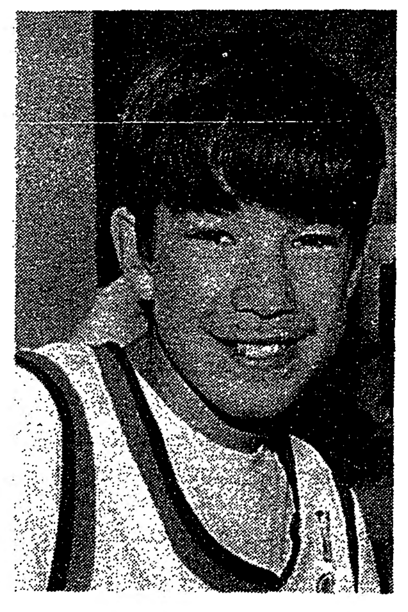
Dominique Parker, 11e année

«Je suppose...» «Je me demande pourquoi on a mis anglais 23 et 20 dans la même classe. On apprend les mêmes choses mais on va être noté différemment».



Jennifer Barkley, 10e année

«Oui, j'aime ça. À notre école, tout le monde est éparpillé dans toute la ville. C'est une place pour regrouper tout le monde. Oui, il y a toujours quelque chose qu'on peut changer dans tous les systèmes. Je crois que ça devrait pas prendre autant de temps de changer les choses de l'anglais au français».



Jonathan Lévesque, 8e année

«Pour voir mes amis, oui. Mais j'aime pas les devoirs». «Je sais pas, c'est une question à laquelle il faut que je pense».



Melissa Sauvageau, 7e année

«Oui, un peu. Parce c'est différent, c'est junior high; c'est le fun!» «Je ne sais pas».

Le Franco téléphone: 465-6581 télécopieur: 465-3647

13 ans de bénévolat

LINA LABONTÉ

PLAMONDON- Le président de l'ACFA régionale de Plamondon, M. Charles Gaudet présente une plaque d'appréciation à Mme Alice Richard de Normandeau, pour ses 13 années consécutives de représentation de sa région sur le conseil régional de l'ACFA et pour avoir siégé au comité exécutif de l'ACFA. M. Gaudet remercie sincèrement Mme Richard pour toutes ses années en tant que bénévole. «On pouvait toujours compté sur Alice», déclare-t-il.



(Photo Lina Labonté)

Même les ordinateurs doivent avoir une adresse

OTTAWA- Le Canada participe à des travaux internationaux en vue d'assigner des «adresses» électroniques aux ordinateurs et aux systèmes d'information.

Ces adresses OSI (Interconnexion des systèmes ouverts) joueront le même rôle que les adresses postales et permettront aux gens d'utiliser leur ordinateur pour localiser d'autres ordinateurs, logiciels, systèmes, réseaux et interlocuteurs et accéder à ceux-ci partout dans le monde.

«Nous vivons dans un village planétaire dont les artères ne sont pas des routes asphaltées mais des ondes, des câbles et des fibres optiques», a déclaré le directeur général du Conseil canadiens des normes, M. Michael McSweeny. «Chaque village doit avoir son système d'adresses, à plus forte raison lorsque l'information est le principal bien d'échange, comme c'est le cas pour la technologie de l'information».

Le Conseil canadien des normes, société d'État qui coordonne la contribution canadienne aux travaux internationaux de normalisation OSI, a chargé le Groupe CGI, une société d'experts-conseils canadienne, de diriger le processus d'attribution d'adresses au Canada. En tant que service canadien de l'enregistrement OSI, le groupe sera chargé de voir à ce que les adresses soient attribuées suivant un processus à la fois national et international et que chacune soit unique.

Le projet d'enregistrement OSI fait partie d'un vaste programme international OSI destiné à faciliter les communications entre ordinateurs par des travaux de normalisation assurant la compatibilité des systèmes d'information.

• Historique

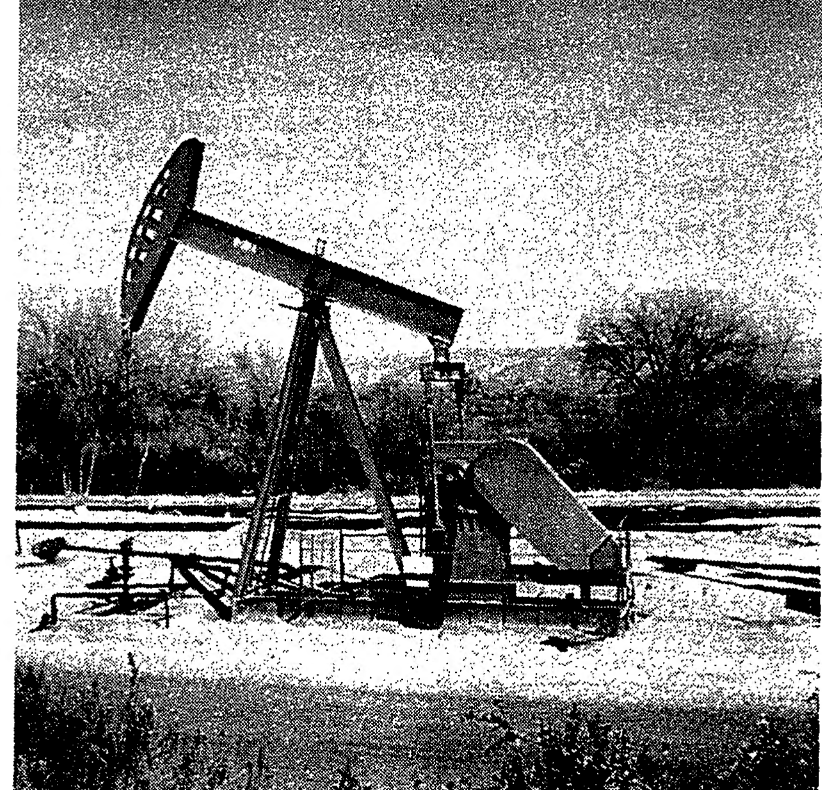
L'exploration du Nord-Ouest

EDMONTON- Créée avant la Confédération, la Commission géologique du Canada a aujourd'hui 151 ans. Durant toute cette période, elle n'a jamais cessé de contribuer de façon remarquable à l'essor de notre pays.

En 1841, sitôt établie, la nouvelle administration coloniale du Canada-Uni (Haut-Canada et Bas-Canada) adopte une résolution pour entreprendre un levé géologique de la Province du Canada: c'est le prélude à un programme de cartographie systématique des richesses naturelles de notre territoire. À cette époque, comme aujourd'hui d'ailleurs, le mandat de la CGC est d'étudier et décrire la géologie du Canada afin de faciliter la recherche et la mise en valeur de nos ressources énergétiques et minérales.

L'expédition britannique Palliser et l'expédition canadienne Hind sont envoyées dans le Nord-Ouest à la fin des années 1850 pour mesurer le potentiel agricole et minéral de ces régions et aussi explorer les possibilités de colonisation. Leurs rapports font état d'une terre fertile et riche en ressources.

En 1867, la Commission géologique du Canada voit son domaine d'explorations s'élargir, puisque la Confédération ajoute au Canada-Uni la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Deux ans plus tard, le dominion étend son territoire à la Terre de Rupert qu'elle vient d'acheter à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les responsabilités de la CGC augmentent en proportion de l'essor territorial du Canada.



(Photo Carole Thibeault)

En 1871, la Colombie-Britannique se joint à la Confédération canadienne, dont le territoire s'étend désormais d'un océan à l'autre. La Commission organise immédiatement une expédition en Colombie-Britannique.

En 1947, la découverte du

...suite en page 10

Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Base Militaire d'Edmonton à la chapelle de Lancaster Park
Samedi: 19h

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

• Quartier no 5 à Calgary

23 candidats se font la lutte

PIERRE BRAULT

CALGARY - Les électeurs et électrices n'auront que l'embarras du choix lors des élections partielles à l'échevinage, qui se tiendront le 21 septembre prochain, à Calgary.

En effet, dans le quartier no 5, il y avait 23 candidats et candidates, en date du 23 août dernier, dont huit ne résident pas dans ce quartier. La lutte se fait justement sur la question des candidats non-résidents.

Selon Suzanne Sawyer, l'une des candidates, «ça ne s'est jamais vu et c'est complètement ridicule. La loi concernant l'éligibilité des candidats doit être modifiée. Selon ce que j'entends de porte à porte, les gens en ont assez de ceux qui ont leurs intérêts personnels à coeur et non ceux des résidents qu'ils disent pouvoir bien représenter...» Et elle se posait la question suivante:«comment un individu peut-il dire qu'il peut nous représenter lorsqu'il ne demeure pas ici, n'a aucune expérience de travail communautaire, ni de connaissances en tant que résident du quartier 5»?

Sept des huit non-résidents ont promis de déménager dans le quartier s'ils sont élus. Seul, David Ngai, un résident du quartier Douglasdale, refuse. Il allègue qu'il n'a pas besoin de demeurer dans le quartier pour en servir adéquatement les résidents.

En ce qui concerne la campagne de Madame Sawyer, cette dernière est satisfaite de son déroulement jusqu'à présent.

...suite en page 10



Association canadienne-française de l'Alberta
d'Edmonton

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Qualifications requises:
- excellente connaissance du milieu minoritaire à Edmonton;
- diplôme universitaire ou équivalent;
- expérience en développement communautaire;
- capacité de travailler en équipe;
- expérience en gestion de personnel serait souhaitable.

Responsabilités:
- voir au fonctionnement démocratique de l'association;
- gestion du personnel;
- administration des ressources;
- planification et exécution de la programmation;
- communication et relations publiques.

Salaire: à négocier selon l'expérience et la formation.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le **24 septembre 1993** à:

L'A.C.F.A régionale d'Edmonton
Comité de sélection
#100, 8925 - 82 Avenue
Edmonton, AB
T6C 0Z2



Association canadienne-française de l'Alberta
Régionale de Saint-Paul

AGENT/AGENTE
DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
ADMINISTRATEUR/ADMINISTRATRICE

Tâches:
- Responsable de l'administration du bureau régional
- Mise en oeuvre et coordination de la programmation
- Recherche et développement de projets
- Faciliter les initiatives bénévoles
- Promouvoir l'association auprès de la communauté
- Voir au financement de l'association

Exigences:
- Très bonne compétence en français oral et écrit
- Bonne connaissance de l'anglais oral et écrit
- Talent d'organisation et connaissance des éléments de la planification stratégique
- Posséder des atouts en relations publiques et en marketing
- Faire preuve d'imagination et d'initiative
- Compréhension des principes de budgétisation
- Connaissance des programmes gouvernementaux connexes
- Talents d'animation/musique/théâtre

Rémunération: à négocier

Veuillez soumettre votre curriculum vitae au plus tard le **20 septembre 1993** à l'adresse suivante:

COMITÉ D'EMBAUCHE, ACFA régionale de Saint-Paul
C.P. 1925
Saint-Paul (Alberta)
T0A 3A0

SRC Télévision Alberta

Semaine du 11 au 17 septembre 1993

Samedi
17h00 Vivre à Northwood
17h30 Baseball des Expos: Cincinnati à Montréal
20h00 Génies en herbe
21h00 Le Téléjournal
21h22 Les nouvelles du sport
21h47 Télé-sélection: Excalibur

Dimanche
17h00 La ruée vers l'art
18h00 Le Téléjournal
18h10 Découverte
19h00 Surprise sur prise
20h01 Les beaux dimanches: Marco ou la fable du pouvoir
20h54 Dossier
21h54 Le Dimanche
22h22 Scully rencontre
22h52 Le Dimanche
22h57 Les nouvelles du sport
23h14 Ciné-Club: Fréquence Sud-Est

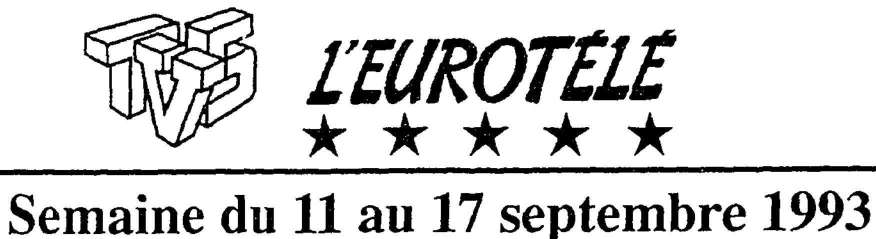
Lundi
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Manigances
19h00 Marilyn
19h30 Taquinons la planète
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Cormoran
22h00 À tout prix
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 La ruée vers l'art
00h30 Politique fédérale

Mardi
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Autostop
19h00 Marilyn
19h30 M'aimes-tu
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Femmes de Dieu: Frances
22h00 Au Nord du 60ième
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Découvert
00h20 Second Regard

Mercredi
17h00 Watatatow
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 La cour en direct
19h00 Marilyn
19h30 Des jardins d'aujourd'hui
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Sous un ciel variable
22h00 Enjeux
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 À tout prix
00h30 En toute liberté

Jeudi
17h00 Livraison spéciale
17h30 Que le meilleur gagne
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Second regard
19h00 Marilyn
19h30 Les pieds dans les plats
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Les garçons de St-Vincent
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Sous la couverture
00h30 Cinéma: Une histoire de soldat

Vendredi
17h00 ALBERTA CE SOIR
17h30 Baseball des Expos: Philadelphie à Montréal
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Les années coup de coeur
21h30 Que le meilleur gagne
22h00 CE SOIR EN REPRISE
23h00 Cinéma: Histoire d'un amour



Semaine du 11 au 17 septembre 1993

Samedi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Thalassa
19h00 Jeux sans frontières
20h05 Télétourisme
20h40 Le cercle de minuit
21h40 Bermuda
22h15 Journal télévisé Suisse
22h45 Thalassa
23h45 Jeux sans frontières
00h50 Radio France internationale

Dimanche
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 7 sur 7
19h00 Frou-frou
20h00 52 sur la une
21h00 Les arts en liberté
21h35 Mouvements
22h05 Journal télévisé Belge
22h35 7 sur 7
23h35 Frou-frou
00h35 Les arts en liberté
01h10 Radio France internationale

Lundi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Téléobjectif
19h00 Bas les masques
20h30 Autant savoir
21h00 Marie Pervenche
22h20 Journal télévisé FRANCE 3
22h50 Téléobjectif
23h50 Bas les masques
01h15 Radio France internationale

Mardi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Téléscope
19h00 Taratata fête la musique
20h30 Passionnément vôtre
21h30 Le film du cinéma suisse: Les petites illusions (1939-1945)
22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
22h30 Téléscope
23h30 Taratata
00h50 Radio France internationale

Mercredi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Jours de guerre
19h00 Ce diable d'homme
20h00 Télétourisme
20h30 Le divan
21h00 Contact
22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
22h30 Jours de guerre
23h30 Ce diable d'homme
00h30 Télétourisme
01h00 Radio France internationale

Jeudi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Faut pas rêver
19h00 Envoyé spécial
20h35 Le cercle de minuit
21h45 Les francofolies de Montréal 1991
22h15 Journal télévisé de FRANCE 3
22h45 Faut pas rêver
23h45 Envoyé spécial
01h20 Radio France internationale

Vendredi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Objectif terre
19h00 Théâtre
21h00 À vos amours
21h40 Les francofolies de Montréal 1991
22h10 Journal télévisé de FRANCE 3
22h40 Objectif terre
23h40 Théâtre
01h25 Radio France internationale

Alberta:		Position
Edmonton	Shaw Cable	43
Edmonton	Vidéotron	37
Saint-Paul	Northern Cable	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medicine Hat	Cablev. Medicine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

Candidats

...suite de la page 9

«Ma campgane se déroule très bien...» mentionne-t-elle. D'ailleurs, deux personnalités de la communauté francophone de Calgary, Me Michèle Stanners et M. Léo Boileau supportent la campagne de prélèvement de fonds pour l'élection de Madame Sawyer. Pour plus d'information ou pour faire un don, on peut rejoindre Me Stanner au 531-4718; Léo Boileau au 269-7755. Vous pouvez aussi vous joindre à l'équipe dynamique de bénévoles qui travaillent pour cette élection municipale en contactant Suzanne Sawyer au 291-5272.

Géologie

...suite de la page 8

champ de pétrole de Leduc marque le début du boom pétrolier de l'Ouest canadien. Jamais la demande d'information géologique sur cette riche région n'a été aussi forte dans l'industrie et au gouvernement. Pour répondre à ce besoin, la CGC ouvre un bureau à Calgary en 1950, qu'elle remplacera en 1967 par un service voué exclusivement à la recherche géoscientifique appliquée à l'exploration pétrolière: l'Institut de géologie sédimentaire et pétrolière.

Depuis un quart de siècle, donc, l'Institut est devenu une source majeure d'informations sur la géologie, la géophpysique, la géochimie et les ressources de l'Ouest et du Nord du Canada.



BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le **jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 2e mardi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Le club d'Age d'Or de Saint-Thomas-d'Aquin entreprend sa nouvelle saison. Parties de cartes, deuxième et quatrième mercredis du mois à la salle paroissiale St-Thomas d'Aquin. Info: 469-3073. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Bernard Douville au 998-5511 (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Aimé Déry au 452-4758 (J.A.)

Nous jouons au bridge tous les jeudis après-midi au Manoir St-Thomas à 13h30.

Le regroupement des Aînés d'Edmonton (RARE) invite ses membres et leurs amis à des rencontres amicales à chaque 2e mardi du mois à la salle Saint-Thomas-d'Aquin à 13h30. Info: Florent Brien au 466-6095. (J.A.)

JASPER

Le Club social le Rendez-Vous est ouvert du lundi au samedi de 17h à minuit. Repas spéciaux servis jusqu'à 21h. Vous êtes de passage à Jasper, nous pouvons vous organiser des activités et des repas. Info: 852-5875 (3-9)

PROVINCIAL

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: mardi et mercredi de 10h à 14h et dernier mercredi du mois de 19h à 21h. Adresse: 200, 10008, 109 Rue, Edmonton. 424-2476

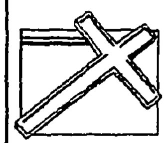
RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

Le Club du Bon Temps est ouvert tous les jours. Activités le samedi soir: jeux de cartes, curling, musique et danse, billard, quilles sur tapis. Info: 624-8182. (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). N'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Êtes-vous fatigué(e) après une journée de travail? J'offre mes services pour faire votre entretien ménager. Appelez-moi au 450-0080 (17-09)

Garderais 2 enfants (2 ans et plus) à partir du 1er octobre, du lundi au vendredi (j'ai un enfant de 4 mois). Info: Maryse au 465-3567 (10-09)

Musique pour jeunes enfants, un programme bien reconnu à travers le Canada et disponible en français. Pour enfants de 3 à 8 ans, en petits groupes selon l'âge et l'expérience avec parents. Clavier, mouvement, chant, rythme, théorie et jeux. Appelez au 433-4752 à Mill Creek et essayez-le une fois sans frais. (17-9)

Les Scouts et Guides d'Edmonton, secteur français, tiendront leur soirée d'inscription le jeudi 16 septembre au Centre communautaire Bonnie Doon (9240 - 93 Rue) de 19h00 à 20h00. Info: Alain Nogue au 452-1897 ou Louise Lavallée au 465-3446. (17-9)

Dame avec expérience pour faire ménage de semaine et grand ménage. Références disponibles. Appelez Lucienne au 437-7241 (8-10)

Fille désire partager maison de 3 ch à coucher préférablement avec autre fille. Appareils ménagers à partager. Dépôt 250$, près de Faculté Saint-Jean. 300$/mois. Info: 469-3140 ou 467-0070 (24-9)

CARTES D'AFFAIRES

LE FRANCO est MAINTENANT disponible chez les dépositaires suivants:

LE CARREFOUR	8927 - 82e Avenue
THE FRONT PAGE	10846 - Avenue Jasper
SECRÉTARIAT DE L'A.C.F.A.	8923 - 82e Avenue, pièce 200

et à **TOUS** les bureaux des régionales de l'A.C.F.A.

LETHBRIDGE, CALGARY, JASPER, EDMONTON, CENTRALTA (LEGAL), ST-PAUL, BONNYVILLE, PLAMONDON, FORT McMURRAY, RIVIÈRE-LA-PAIX (FALHER).

N.B. - Pour devenir dépositaire du journal en Alberta, il suffit de communiquer avec le journal au 465-6581 et nous nous ferons un plaisir de répondre à votre demande.

ABONNEZ-VOUS

LE FRANCO 8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta T6C 0Z2

NOM__________________
ADRESSE__________________
__________CODE POSTAL__________
Votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco.
(En lettres moulées S.V.P.)

TARIFS:
1 an: 19,26$ 2 ans: 34,24$
(TPS incluse)
Hors de l'Alberta: 26,75$
Hors Canada: 48,15$

N.B. Les membres de L'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

LE FRANCO 465-6581

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE ORDONNANCE D'AUDIENCE RH-3-93 AVIS D'AUDIENCE ORALE

**Trans Mountain Pipe Line Company Ltd.
Demande relative à une ordonnance concernant les droits en vigueur 1993 et 1994**

L'Office national de l'énergie (« l'Office ») tiendra une audience orale sur une demande soumise conformément au paragraphe 19(2) et à la partie IV de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*, pour examiner les droits que la Trans Mountain Pipe Line Company Ltd. («TMPL») peut percevoir pour ses services pendant les années d'essai 1993 et 1994.

L'audience débutera le lundi 29 novembre 1993 à 13 h à Richmond (Colombie-Britannique) à l'hôtel Delta Pacific, 10251 St. Edwards Drive. Cette audience publique sera tenue pour obtenir la preuve et les opinions des parties intéressées au sujet de ladite demande.

Toute personne souhaitant intervenir à cette audience doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et en signifier trois copies à TMPL, à l'adresse suivante :

M. G.A. Irving
Vice président, secrétaire et avocat-conseil général
Trans Mountain Pipe Line Company Ltd.
1333, West Broadway, bureau 900
Vancouver (Colombie-Britannique) V6H 4C2
Télécopieur : (604) 739-5299

Les interventions écrites devront parvenir à l'Office au plus tard le 14 octobre 1993. Peu après, le secrétaire établira une liste des intervenants.

TMPL fera parvenir un exemplaire de sa demande à chaque intervenant.

Quiconque désire limiter son intervention à la soumission de commentaires sur la demande devrait déposer une lettre de commentaires avec le secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie au demandeur au plus tard le 4 novembre 1993.

Pour tout renseignement sur la procédure de cette audience (ordonnance d'audience RH-3-93) ou les *Règles de pratique et de procédure de l'ONÉ*, dans leur version modifiée, R.C.C., 1978, c. 1057 (ces deux documents étant disponibles en anglais et en français), veuillez écrire au secrétaire de l'Office ou téléphoner à M. Timothy D. Bacon, agent de réglementation, Opérations de la réglementation, au (403) 299-3988.

J.S. Richardson
Secrétaire
Office national de l'énergie
311. 6e avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 3H2
Télécopieur : (403) 292-5503

Journée Terry FOX



CALGARY - Comme le veut la tradition, c'est le 19 septembre que se tiendra la 13e édition annuelle de la Journée Terry FOX. Des milliers de personnes de tout âges, dans plus de 280 localités à travers l'Alberta y participeront en marchant, en joggant, , en faisant de la bicyclette, etc. On peut se procurer une feuille de promesses de dons à toutes les succursales bancaires ou dans les chaînes alimentaires. Pour plus d'information, composer le 1-800-563-8369.

LE CLUB

EDMONTON - LE CLUB est le magazine co-édité par les Alliances françaises du Canada dont les Alliances françaises de Calgary et d'Edmonton et publié quatre fois par année. Dans son édition no 6, été 1993, ce magazine bilingue, de 24 pages, traite d'une foule de sujets comme les Festivals en France, Le jazz en France et au Canada, les échanges culturels entre la France et le Canada, de l'Europe à l'heure du rapprochement, des arcades de Paris, etc.
Pour de plus amples renseignements sur ce magazine ou pour s'abonner, on peut communiquer avec Thierry Lagnau, qui est le responsable de zone, à Calgary au (403) 245-5662.

Government Services Canada   Services gouvernementaux Canada

VENDRE

au gouvernement fédéral

Apprenez comment vendre des biens et services au gouvernement fédéral, comme le processus d'acquisition, le marketing et une démonstration du Service des offres publiques.

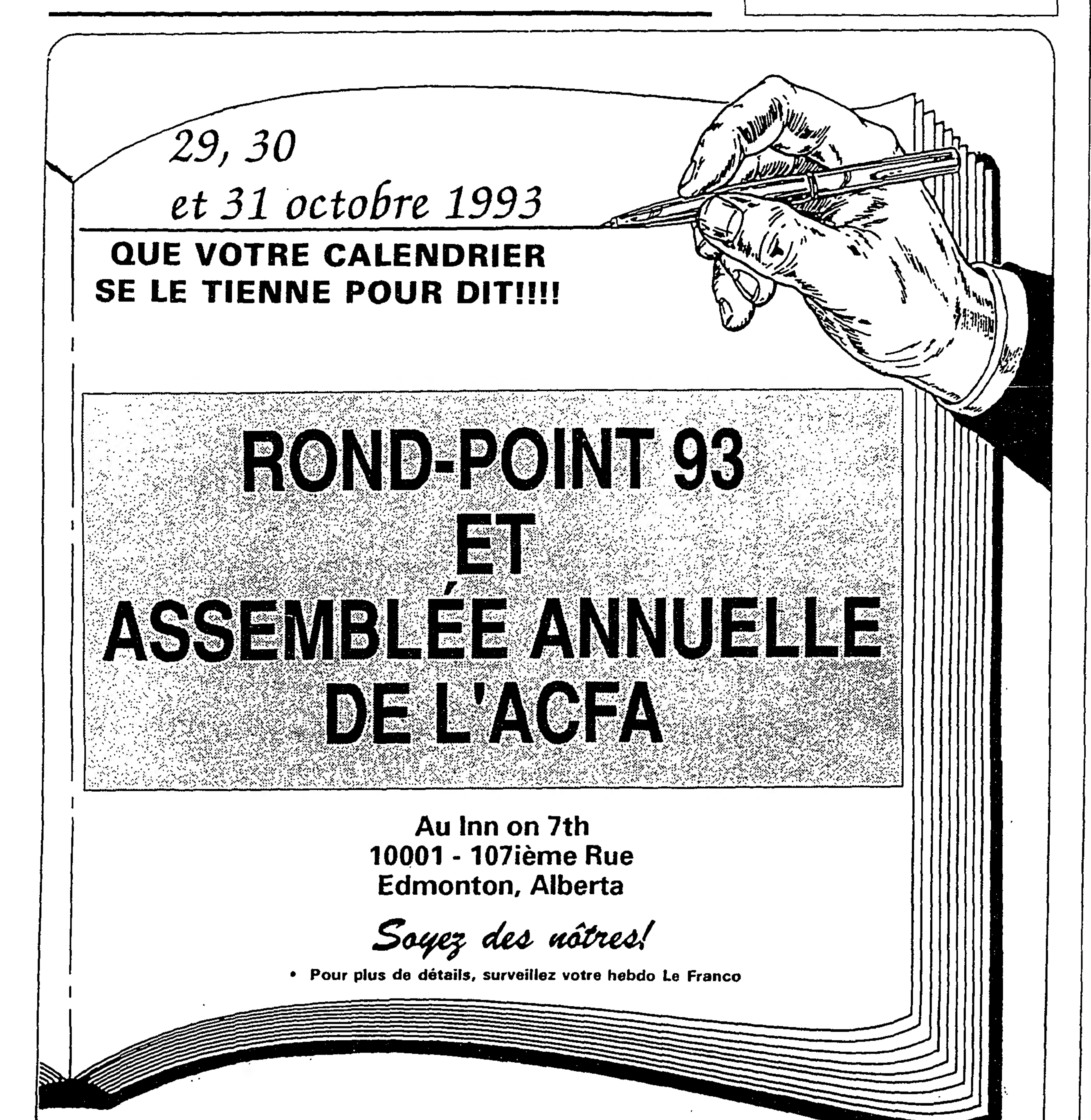
Edmonton
le 15 septembre 1993
Mayfield Inn, Salle de bal #3

Calgary
le 29 septembre 1993
Sheraton Cavalier, Salle Canadian

de 9h00 à 11h00 ou de 13h30 à 15h30

Pour vous enregistrer, appelez le Groupe Communications et Marketing au (403) 495-3264/2004 ou télécopieur (403) 495-5702.

Canada





***GE Capital** Canada*

GE Capital Canada, un chef de file dans les programmes de cartes de crédit à étiquette privée, donne un service de qualité à ses clients et aux détenteurs de cartes. Nous avons une excellente opportunité d'emploi à temps partiel (30 heures par semaine) pour des personnes bilingues (français/anglais) dans notre Service de crédit à la clientèle.

SPÉCIALISTE SERVICE DU CRÉDIT À LA CLIENTÈLE

Vous devrez répondre aux demandes téléphoniques de services par la clientèle et à la correspondance par courrier rencontrant les standards de qualité supérieure de service. De plus, vous traiterez les demandes de nouveaux comptes, prendrez des décisions concernant le crédit et répondrez aux questions des clients.

Les candidats (tes) doivent être bilingues (français/anglais) et posséder un diplôme de secondaire ainsi que de l'expérience dans le service de crédit à la clientèle. Les personnes choisies doivent aussi avoir une grande facilité à transiger au téléphone et être capable de travailler en équipe.

Vous devez accepter de travailler à n'importe quel moment de la semaine incluant la soirée et en fin de semaine. GE Capital offre un style de gérance participative, un salaire et des bénéfices marginaux attrayants.

Les personnes qualifiées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae par courrier ou par télécopieur à:

***GE Capital Canada
Département des ressources humaines
Casier postal 2640
Edmonton (Alberta), T5J 4K9
ou
Télécopieur (403) 486-6315***

Aucun appel téléphonique ne sera accepté.